

Article 1: Généralités

JLB Management NV ("JLB") n'est liée par exécution qu'après acceptation explicite et écrite par JLB d'une commande/mission du client. Ces conditions sont applicables tant que pour des livraisons de services que sur la vente de biens par JLB. Le client accepte les Conditions Générales en remplissant le bon de commande ou en confiant une mission. Ces Conditions Générales et chaque contrat spécifique constituent le contrat complet et unique entre parties et remplacent tous les contrats précédents, oraux ou écrits. Des conditions dérogatoires du client ne sont pas applicables et ne sont pas opposables à JLB.

Article 2: Durée et résiliation

Sauf autre chose fût convenu à la commande/mission, les contrats spécifiques sont valables pour une durée d'une (1) année. Par après, ils seront automatiquement prorogés pour une nouvelle période d'une (1) année consécutive, sauf si l'une des parties notifie au moins un (1) mois avant l'échéance du terme de la période en cours l'autre partie par écrit de son intention de mettre un terme à la convention.

Article 3: Prix

Les prix communiqués par JLB dans le cadre des offres sont toujours sans engagement, sauf s'il est explicitement mentionné qu'ils sont définitifs. Les prix définitifs indiqués dans les offres ne sont valables que pendant 15 jours. Tous les prix s'entendent TVA exclue.

Article 4: Délais de livraison, de paiement et de contestation

Les délais de livraison indiqués par JLB sont indicatifs et non contraignants, sauf s'il en a été convenu explicitement autrement. Un retard dans la livraison ne donne en aucun cas droit à l'annulation d'une commande ou à une indemnisation. Chaque plainte concernant la livraison, de quelque nature que ce soit, doit être notifiée par lettre recommandée à JLB par le client endéans les 8 jours après la livraison. Ces plaintes ne peuvent jamais être invoquées pour suspendre ou retarder le paiement des factures. L'absence de contestation écrite d'une facture dans les 7 jours ouvrables après l'envoi de celle-ci, implique l'acceptation irrévocable de cette facture et des montants, produits et services y mentionnés. Sauf si d'autres conditions sont convenues, nos factures sont payables au comptant. Si la facture n'est pas payée à la date d'échéance, un intérêt de 1% par mois est redevable, de plein droit et sans aucune mise en demeure, chaque mois débuté comptant pour un mois entier. Chaque paiement tardif par le client donne également le droit à JLB de compter des frais administratifs de 15% de la valeur du contrat en question avec un minimum de 250 EUR. Tous les frais encourus suite au prélèvement du paiement par voie judiciaire, y compris les frais d'avocats, seront supportés par le client.

Article 5: Livraison de logiciel

En passant une commande, le client reconnaît être suffisamment informé au préalable par JLB quant aux possibilités du logiciel livré. Les conditions d'utilisation du logiciel de base qui n'est pas développé par JLB mais qui est donné en licence au client dans le cadre du contrat, seront respectées par le client. Le client reconnaît n'utiliser le logiciel que pour usage interne à sa société. L'utilisation des processus de société du client par des tierces personnes n'est nullement autorisée. Une éventuelle violation de ces conditions ne peut en aucun cas donner lieu à une responsabilité de JLB. Aucun accord avec JLB n'entraîne une cession de droits de propriété intellectuelle en rapport avec le logiciel, sauf s'il en est explicitement convenu autrement. JLB ou son donneur de licence, selon le cas, restent propriétaires entiers et exclusifs du logiciel.

Article 6: Usage illégitime

Le client ne peut d'aucune façon utiliser les services ou facilités offertes pour commettre des infractions, causer des dégâts ou de l'embarras vis-à-vis de JLB ou de tiers. Les activités du client ne peuvent pas non plus y donner lieu. A la première demande de JLB, le client préservera JLB de ceci (y inclus les frais d'avocats) et le client interviendra pour ses propres frais relatifs à toute procédure entamée contre JLB.

Article 7: Activité de statistiques

Pour les sites "Belstat" le client déclare expressément d'accepter les dispositions et conditions spéciales relatives à l'utilisation des statistiques et dont il a pu prendre connaissance via les sites web des domaines « Belstat » (entre autre belstat.be, belstat.nl, belstat.com, belstat.co.uk, belstat.es, belstat.it, belstat.ch, belstat.at etc...). L'information spécifique se trouve sur ces sites sous le menu "information > conditions" et sous le lien "disclaimer".

Article 8: Responsabilité

JLB n'est en aucun cas responsable pour des dégâts indirects tels e.a. des pertes commerciales ou financières, des pertes de données, des pertes de réputation, de gains ou un manque de chiffre d'affaires, des pertes de clients ou des pertes subies suite aux démarches judiciaires entreprises par des tiers contre le client. Le client est seul responsable pour l'usage convenable du produit, du service ou du logiciel, tenant compte des spécifications, de la documentation et des instructions de JLB. JLB ne sera responsable vis-à-vis du client que des dommages réels et prouvés, résultant d'obligations comprises dans les contrats conclus avec JLB, à l'exclusion de toute autre obligation implicite ou non écrite. La responsabilité de JLB selon ou par rapport à un contrat conclu avec JLB ne sera, par réclamation ou par série de réclamations, résultant d'un même fait ou d'une même cause, en aucun cas plus importante que le total des montants facturés au client et payés par lui.

Article 9: Traitement des données personnelles

Afin de pouvoir exécuter ses contrats, JLB rassemble des données personnelles du client, en tant que responsable de leur traitement. Ces données personnelles peuvent également être utilisées par JLB à des fins de marketing direct. Ceci permet à JLB de régulièrement informer le client sur les activités de JLB. Si le client ne souhaite pas que ses données soient utilisées à cette fin, il peut le faire savoir à l'adresse suivante webmaster@belstat.com. Le client peut consulter, corriger ou modifier ses données personnelles en envoyant une lettre datée, signée à l'adresse webmaster@belstat.com. Ces données personnelles ne seront en aucun cas transmises à des tiers. JLB se réserve le droit d'adapter ce règlement de vie privée à tout moment conformément à la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée.

Article 10: Divers

Les droits et obligations d'un client résultant d'un contrat conclu avec JLB, ne pourront être transférés, ni partiellement ni intégralement, à des tiers, sans l'accord écrit préalable de JLB. Si une disposition dans un contrat avec JLB ou si l'application de celle-ci était ou deviendrait inexécutable, pour n'importe quelle partie ou en raison de n'importe quelle circonstance, à quelque niveau que ce soit, cela n'aurait pas pour effet de porter atteinte au reste du contrat.

Les changements de coordonnées du client comme des adresses, numéros de téléphone et adresses de courriel doivent être communiqués promptement par le client à JLB.

Article 11: Droit applicable et compétence exclusive

Le droit belge est applicable à tous les contrats conclus avec JLB. Tout litige en rapport aux contrats conclus avec JLB sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

Article 12: Droits de propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle concernant les produits et/ou les services, ainsi que les plans, la programmation, la documentation et tous les autres matériaux étant développés et/ou utilisés dans la préparation ou l'exécution de l'accord passé entre JLB et le client ou qui en découlent, appartiennent exclusivement à JLB ou à ses fournisseurs. La livraison de produits et/ou de services n'implique aucune transmission de droits de propriété intellectuelle.

Le client ne reçoit qu'un droit d'utilisation non exclusif et non transmissible des produits et des résultats des services pour les buts convenus. Lors d'une telle utilisation, le client se tiendra strictement aux conditions précisées dans les conditions générales ou autrement imposées au client.

Le client ne divulguera, ni ne dupliquera, ni ne mettra à disposition de tierces personnes, que ce soit en partie ou dans leur totalité, les produits et résultats des services, de quelque façon que ce soit, sans autorisation écrite préalable de JLB.



Conditions Générales JLB Management S.A.

Le client n'enlèvera, ni n'altèrera les mentions de JLB ou de ses fournisseurs concernant les droits d'auteurs, les marques, les dénominations commerciales ou autres droits de propriété intellectuelle.